



PERFECTIONNEMENT des CAVALIERS à la FORMATION et l'ENTRAÎNEMENT du JEUNE CHEVAL de SPORT

Objectifs de la formation :

La finalité de la formation consiste à former le stagiaire dans les compétences suivantes :

- Spécialisation de l'éducation, du débouillage et de l'entraînement du jeune cheval de sport.
- Gestion et réglementation concernant l'élevage et la commercialisation des équidés.
- Gestion de l'entreprise et de l'entretien du cheval.
- Préparation BFE1
- Installation « jeune agriculteur »

Programme :

- Pratique du débouillage des poulains difficiles de 2 et 3 ans.
- Contact du cheval à pied, à la longe et travail en liberté formation à l'obstacle.
- Travail du jeune cheval sur le plat, acquisition des aides spécifiques pour la préparation à la compétition. Analyse du comportement et de la morphologie pour adapter le travail avec des ennuis.
- Pédagogie appliquée pour l'entraînement des différents types de chevaux.
- Pratique intensive de l'équitation en vue de la spécialisation du jeune cheval aux différentes disciplines, dressage, concours complet, concours de saut d'obstacle.
- Participation aux épreuves officielles du circuit des jeunes chevaux 2^{ème} année.
- Connaissances théoriques spécifiques en équitation,
- Organisation de manifestations hippique.
- Elevage : suivi de la gestation et de la mise bas, le poulain nouveau-né et le sevrage, prévention de la pathologie, identification, suivi de la monte ou insémination, filiation, génétique étude des croisements.
- Travaux pratiques toilette, présentation au modèles, sellerie (réparation), maréchalerie (se dépanner)
- Communication, commercialisation, relations humaines.

Public concerné : Cavaliers minimums 18 ans ayant galop 7

(avec une expérience et des classements en compétitions officielles niveau 1m25)

Niveau d'études : baccalauréat ou formation agricole.

Admission après un entretien et des tests pratiques avant l'entrée en formation.

Débouchés, métiers possibles :

a) A l'issue du certificat de spécialisation « éducation et travail du jeune cheval » le stagiaire a les compétences pour rentrer dans la vie professionnelle en tant que :

- Cavaliers salariés d'entreprise d'élevage ou de commerce de chevaux.
- Enseignants d'équitation spécialisés.

b) Suite à une demande à la chambre d'agriculture :

Possibilité de valider le stage six mois pour l'installation.

- Directeur, entraîneur d'une écurie de propriétaire.
- Eleveurs, dresseurs de chevaux de sport.

Durée, dates et lieu : 6 mois à 12 mois : admission de septembre à février

Saison de compétition de mars à septembre au Haras d'Aurois à Servilly dans l'allier.

Coût mensuel : - formation 300 € incluant sorties en compétition jeunes chevaux

Aux choix : - hébergement nourriture 200 €

- pension du cheval 200 €

RENSEIGNEMENTS ET DOSSIER D'INSCRIPTION :

ROBERT MAURY - HARAS D'AUROIS - 03120 SERVILLY

tél : 04 70 99 06 58 - fax : 04 70 99 33 78 - port : 06 80 62 92 60 e mail : MAURY-ROBERT2@WANADOO.fr